

Le club de **MONTALIEU VERCIEU** vous invite à participer, dans le cadre du circuit départemental organisé par le Comité de l'Isère de Badminton, au **HEAD Tour Isère simples jeunes**

- ✓ Le tournoi se déroulera à MONTALIEU au gymnase des Pierres Plantes, rue de la grande prairie, 38390 Montalieu Vercieu le dimanche **06/11/2011**
- ✓ Numéro d'autorisation : **XXX**
- ✓ Juge-arbitre : **XXX**
- ✓ Volants officiels :
  - YONEX MAVIS 2000
  - BABOLAT START
- ✓ Sont invités les clubs affiliés à la FFBaD dans le département de l'Isère.
  - catégories invitées:
    - garçons : **benjamins / cadets**
    - filles : **benjamins / cadets**
  - tableaux proposés:
    - **simples**
  - montant des frais d'inscription par joueur:
    - 5 euros.
- ✓ horaires:
  - accueil à partir de 9h
  - début des matchs à 9h30
- ✓ Les inscriptions doivent parvenir au club organisateur avant le dimanche **30/10/2011** à :
  - **nom : LORRET André**
  - **adresse (pour correspondance) : 8 place du 19 Mars 1962, 38390 Montalieu**
  - **tél : 06 64 88 09 72**
  - **mail : andredumvbc@gmail.com**en remplissant toutes les rubriques de la feuille d'inscription jointe.
- ✓ Le tirage au sort de tableaux sera effectué le **02/11/2011**
- ✓ Des lots récompenseront les vainqueurs et finalistes.
- ✓ Une buvette sera à la disposition des joueurs et accompagnateurs.



# HEAD TOUR ISERE JEUNES Simples

Ici logo du club



## Règlement particulier de la compétition

- art 1. Ce tournoi se déroulera selon les règles officielles du badminton édictées par la FFBaD et en vigueur le jour de la compétition et selon le règlement du circuit HEAD Tour Isère publié sur [www.badminton-isere.org](http://www.badminton-isere.org) . La décision du juge-arbitre sera sans appel.
- art 2. Le juge-arbitre du tournoi est : **XXX**
- art 3. Le tournoi est ouvert aux **benjamins et cadets** licenciés dans un club affilié au Comité de l'Isère de Badminton et à jour de leur surclassement médical.
- art 4. Le montant des droits d'inscription s'élève à 5 euros par joueur.
- art 5. Le tirage au sort des tableaux se déroulera le **02/11/2011**
- art 6. Le tournoi se déroule en **simples** dans chacune des catégories d'âge.
- art 7. Le tournoi se déroulera dans toutes les catégories en poules de 3 ou 4 joueurs ou équipes (avec 2 sortants par poule), puis en élimination directe, selon les critères du règlement du circuit des tournois départementaux jeunes.
- art 8. Les joueurs devront être prêts à jouer à l'appel de leur nom. Une durée d'échauffement de 3 minutes dès l'appel de leur match sera accordée.
- art 9. Les volants sont à la charge des joueurs. Les matchs se dérouleront en volants "plume " ou « plastiques » (dans le cas de deux joueurs non classés et d'un accord formel entre eux). Le volant officiel du tournoi est : **YONEX MAVIS 2000 / BABOLAT START**
- art 10. Tous les matchs se dérouleront en auto-arbitrage ou pourront faire l'objet d'un arbitrage par de « jeunes officiels 2<sup>nd</sup> degré » du Comité de l'Isère de Badminton avec l'accord du juge-arbitre.
- art 11. Un volant touchant une structure au plafond sera déclaré "faute". Un volant touchant un câble sera déclaré « let ».

Le juge-arbitre du tournoi

Date et signature